

---

## Lettre du citoyen Leborgne à la société populaire de Saint-Pierre (Martinique), en annexe de la séance du 10 pluviôse an II (29 janvier 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lettre du citoyen Leborgne à la société populaire de Saint-Pierre (Martinique), en annexe de la séance du 10 pluviôse an II (29 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 67-68;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1962\\_num\\_84\\_1\\_34335\\_t1\\_0067\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34335_t1_0067_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

verbal soit imprimé dans les 24 heures, par le citoyen Willox, imprimeur de la société, et qu'il soit répandu dans toute la Colonie. (Arrêté unanimement.)

Un membre propose d'inviter le gouverneur à mettre embargo dans tous les ports de la Colonie, sauf les exceptions qu'il croira convenables. (Adopté à l'unanimité.)

Un membre propose de déclarer la séance permanente, et que les comités se réunissent matin et soir. (Adopté.)

Un membre propose de chanter l'hymne de la liberté pour clore la séance, et que tous les citoyens s'embrassent en signe de réunion et de fraternité. Exécuté aux cris de vive la République, vive la société patriotique. (Et qu'en tête du procès-verbal soient écrits ces mots : *Eveil aux bons patriotes.*)

Un membre propose de faire mention honorable de l'offre généreuse de deux frères, citoyens de couleur, nommés *Mentor aîné* et *L. Mentor*, qui, n'ayant pas d'esclaves en propriété, proposent, comme dons patriotiques, l'un la somme de 33 livres, et l'autre une de 66 livres, qu'ils destinent à l'achat d'un esclave qui sera employé au service de la République, et à qui on donnera la liberté pour récompense de ses bons services.

Un membre propose que copie du procès-verbal sera portée par une députation au citoyen gouverneur, et qu'un membre remplira l'objet des pétitions qu'on devoit lui faire. La séance a été levée et renvoyée à demain cinq heures et demi de relevée.

Lamaury (présid.), Couteux, Fauchier, Fosse cadet, Gourand-Fauvet (secrét.).

*Nota.* On peut dire que cette mémorable séance nous valut une armée, par l'énergie qu'elle donna à tous les patriotes.

#### d

[*Adresse des Amis de la Républ. et de la Conv. à leur frère Leborgne, 30 juillet 1793*]

La société patriotique du fort de la République, que vous avez présidée en son bureau, voit avec douleur la perte d'un membre tel que vous, dont les lumières égalent le civisme; elle arrête que vous emportez avec vous son estime et ses regrets; elle se souviendra toujours délicieusement des élans patriotiques que vous lui avez fait partager; elle en marquera particulièrement deux époques dont le souvenir lui sera toujours cher; celle où, l'organe de son vœu, vous portâtes à la société de Saint-Pierre celui de n'en faire qu'une avec elle, et l'engagement que vous prîtes en son nom, d'être à jamais unis pour l'avantage de la république; elle placera à côté le procès-verbal de sa séance mémorable du 2 mai (son *Eveil aux patriotes*), dont vous eûtes l'avantage d'être un des principaux moteurs; elle vous invite à porter à l'Europe le récit de cette impérissable délibération, et à rendre à nos frères d'Europe le sentiment du tableau délicieux qui se communiqua des membres aux tribunes, lorsqu'elles vinrent confondre leurs vœux aux nôtres, et jurer de vaincre ou de mourir; que la douce émotion que vous partageâtes avec elle vous accompagne au-delà des mers, comme la fraternelle amitié vous y suivra.

Les patriotes vous ont déjà donné des preuves de leur confiance, en vous choisissant pour ad-

ministrateur des fonds qu'ils ont généreusement fournis pour payer les dépenses publiques: ils attendent que la France, vous renvoyant près de nous, récompensera votre zèle et vos travaux; elle le doit à l'énergie que vous avez montrée pour repousser les ennemis de la république; nous n'oublierons jamais que la première expédition où vous avez servi comme volontaire avec le brave Blanque, a décidé de tous nos succès.

La société privée trop tôt d'une de ses colonnes fondamentales, vous invite à communiquer avec elle le plus souvent qu'il vous sera possible; elle attend encore que vous direz à la convention nationale et à nos frères d'Europe, qu'ils ont quelques amis fidèles à la Martinique; que dans un repaire d'aristocratie, il est des républicains dignes de leur estime et de la vôtre. Salut.

*Suivent les signatures de tous les membres de la société.*

#### e

[*Lettre du c<sup>n</sup> Le borgne à la Sté popul. de Saint-Pierre, 3 juin 1793*]

« Frères et amis,

*Enfin ce n'est plus le tems d'écrire, de penser à ramener par la persuasion des hommes qui ont provoqué, par la trahison la plus insigne, de déployer contre eux les forces du patriotisme; c'est celui d'agir plus vigoureusement que jamais: car, il ne faut pas le dissimuler, les choses sont au point que la guerre actuelle doit décider, après quatre années de malheurs pour les patriotes de la Martinique, quel sang cimentera la paix, si ce sera celui des amis ou des ennemis de la république française.*

Oh! qu'ils sont scélérats, ces hommes connus par leurs crimes sous la désignation de grands planteurs! avec quel acharnement, ils ont suivi un plan combiné pour notre destruction, quand nous ne parlions que de réunion, que de modération, que de clémence pour eux; que nous leur donnions chaque jour, ainsi que le délégué de la république, des preuves de notre loyauté, de notre franchise; qu'ils nous promettoient et signoient un retour sincère vers la patrie, parce qu'ils n'étoient pas en forces, et que nous pouvions leur faire subir le sort qu'ils nous préparoient! C'est alors que ces mêmes habitans se lioient à l'Angleterre par un nouveau traité, et signoient notre arrêt de mort, celui des femmes et des enfans.

Mais, aussi-tôt qu'ils ont été instruits de l'arrivée de l'escadre anglaise dans ces mers, leur audace s'est augmentée, des camps se sont formés dans toute la colonie, à l'imitation de Percin, et le signal de la trahison s'est formellement annoncé par le pavillon blanc qu'ils ont arboré, et par des hostilités. Le fort de la Trinité, le morne Vert-Pré, des batteries sur les côtes sont enlevées pour favoriser le débarquement à l'ennemi des patriotes enfin sont arrêtés et mis à mort, et le gouverneur est obligé de se renfermer dans les forts, décidé à s'y ensevelir avec sa brave et fidèle garnison de vos concitoyens. Non, jamais on ne vit une conjuration plus infernale, embrasser plus de victimes à la fois; conjuration dont l'exécution paroisoit d'autant plus facile aux conjurés, que le gouvernement anglais n'a pas craint de compromettre la nation anglaise en

entrant dans une pareille trahison. L'escadre arrive vers cette baie, les signaux se répètent à terre des camps ennemis, preuve de la coalition faite en Angleterre; et Gardner, commandant de cette flotte, n'a pas honte de laisser entrer dans sa ligne le vaisseau *la Ferme*, battant pavillon blanc, qui l'avoit précédée d'un jour, et dont l'état-major et l'équipage ne sont qu'un composé de tout ce que la terre a produit de plus monstrueux en hommes, autre preuve bien évidente de la coalition faite dans le cabinet de Saint-James.

L'escadre croyoit qu'elle n'avoit qu'à se présenter pour se mettre en possession de la colonie et nous asservir; mais, étrangement trompée dans son attente, les flammes et les batailles lui indiquent assez qu'elle n'y trouvera que des cendres et des cadavres. Elle est réduite à former un blocus, à arrêter des passagers sans armes; et, pour se couvrir de plus d'infamie aux yeux de l'Amérique et de l'Europe, elle a la barbarie de livrer les prisonniers patriotes à leurs bourreaux, en les remettant à ce même vaisseau *la Ferme*. De-là ils sont conduits chez Percin, où ils éprouvent tous les maux que produit l'incertitude entre la vie et la mort, en entendant les disputes qui s'élèvent dans ce camp de cannibales pour décider le genre de supplice dans lequel on fera périr nos frères. Si Gardner participe à de telles horreurs, comme il faut le croire, ne doutons pas que le peuple anglais même ne nous fasse justice; car, certes, ce peuple est humain et généreux, et n'a certainement pas contribué à cette expédition ridicule de laquelle s'est retirée une division, pour ne pas partager la honte qui l'attend en se réunissant à des traîtres toujours méprisés et méprisables.

Notre conduite, que l'escadre ne peut s'empêcher d'admirer, offre un contraste bien frappant et bien fait pour mériter son attention. Les patriotes fidèles à leur patrie devoient commencer par punir la perfidie et la trahison des habitans. Les patriotes cernés de toutes parts, se lèvent néanmoins, marchent, attaquent, et la victoire ne cesse de les accompagner et d'annoncer à l'escadre que rien ne leur est impossible: encore un pas, et les monstres disparaîtront de ce sol, qui attestera éternellement les forfaits dont ils l'ont souillé. Le sort des combats fait tomber entre nos mains de ces mêmes traîtres armés contre la patrie: eh bien! ils sont traités avec humanité; leurs blessés reçoivent les mêmes soins que les nôtres, et malgré leur cruauté, nous n'oublions pas que c'est pour la seule cause de l'humanité que nous combattons, et nous respectons notre ennemi lorsqu'il est sans armes et qu'il est terrassé. L'on est si persuadé de nos principes à cet égard, que les femmes de ces mêmes habitans se mirent à rentrer parmi nous. Mais c'est ici que les braves citoyens de couleur, que nous devons nous honorer d'avoir pour frères, donnent un grand exemple de générosité et de vraies vertus républicaines. Ils savent, ces citoyens, que le motif particulier qui a porté les habitans à vouloir se soumettre à l'Angleterre, est la loi du 4 avril, qui les rend avec justice les égaux des blancs; ils savent que ces prétendus grands et orgueilleux planteurs, après avoir employé inutilement tout ce qu'un affreux préjugé peut inventer de ruses et de perfidies pour les tromper et les retenir dans la dépendance et l'oppression, les ont enveloppés dans la même

proscription qui menaçoit tous les patriotes: les citoyens de couleur sont aussi instruits que cet odieux complot est non-seulement dirigé contre eux, mais encore contre leurs frères des isles anglaises, parce que les Anglais n'ignorent pas que ces citoyens sont, chez eux comme chez nous, le rempart de leurs colonies; que pour les empêcher de réclamer les droits de l'homme et de se réunir à nous pour en jouir, il falloit ôter tous moyens à cette classe précieuse d'hommes. (C'est le système de tous les gouvernemens qui font la guerre à la France.) Néanmoins ces citoyens, par-tout vainqueurs de leurs implacables ennemis, respectent et protègent et la foiblesse et l'innocence.

Amis, des hommes qui se montrent aussi grands, aussi magnanimes par leur courage que par leurs vertus républicaines et leur attachement à la France, n'étaient-ils pas dignes de la justice que leur a rendue l'assemblée nationale? Et les habitans se croient déshonorés d'être assimilés à tels hommes! ô comble de l'ignorance et de l'orgueil! si les législateurs français, dans la vaste carrière qu'ils ont eu à parcourir parmi tant de dangers pour assurer les droits imprescriptibles des hommes de couleur, n'avoient fait que ce seul acte de justice, il suffiroit pour les immortaliser. Les hommes de couleur sont aussi bien décidés à venger les outrages que leurs frères éprouvent dans les isles anglaises; certes, ils doivent être encouragés par l'exemple et les exploits de ceux de la Martinique, qui auront en grande partie la gloire de l'avoir conquise et conservée à la République. Il est à croire que les hommes de couleur des isles anglaises nous imiteront, et que bientôt ils n'auront plus à rougir de l'ignominie à laquelle ils sont condamnés par le gouvernement anglais. Car, ils sont plus forts qu'ils ne pensent, s'ils veulent employer les bras que nous nous réservons d'armer, s'il est nécessaire, pour arroser cette terre du sang de nos ennemis communs. Amis, du courage et de l'union, et le triomphe est à nous. Mais faites quelques pas vers nous.

Salut, citoyens frères et amis.

Signé: **LEBORGNE.**

*Nota.* Cette lettre a été imprimée à la Grenade, et à la Dominique, et y a produit le plus heureux effet parmi les hommes de couleur de ces isles anglaises.

f

[Réquisition de la comm. de Saint Pierre au Gouverneur, 20 avril 1793] (1)

« Citoyen gouverneur,

La colonie est à deux doigts de sa perte, si une administration si perverse n'est point changée: les patriotes seuls peuvent vous aider à conserver la colonie à la mère-patrie; leur fortune et leurs vies appartiennent à la république, mais il leur paroît juste que leurs fortunes comme leurs vies ne soient qu'à la disposition de ceux en qui ils ont confiance. C'est dans l'idée qu'ils ont de cette justice, que nos concitoyens nous ont chargés de vous prévenir qu'ils ont mis à leurs prêts faits ou à faire, la charge expresse que les fonds qui en proviendront ne soient ad-

(1) La même réquisition avait été faite le 15 février.